



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la première séance ordinaire du nouveau Conseil du 11 novembre 2013 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

Est aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Avant l'ouverture de la séance la Directrice générale procède à l'assermentation des élus à l'exception de Pierre Normandin et d'Isabelle Clément qui ont été élus sans opposition et qui ont été assermentés le 24 octobre 2013.

En ce Jour du Souvenir, le maire demande qu'une minute de silence soit observée en mémoire des soldats morts au combat.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 00 devant environ 30 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

000 Ouverture de la séance et rapport du maire

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 30 septembre 2013
- 0.5 Rapport d'activités du maire du mois d'octobre 2013



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour septembre et octobre 2013
- 1.2 Acceptation des déboursés d'octobre 2013
- 1.3 Résultats de l'élection du 3 novembre 2013
- 1.4 Intention de contester l'élection : mandat à l'avocat
- 1.5 Fédération Québécoise des Municipalités : formation pour les élus
- 1.6 Assurance : Tour d'observation et Gazebo du Mont Morissette
- 1.7 Manuel de l' élu municipal
- 1.8 Parc informatique : achat d'un portable
- 1.9 Parc informatique : renouvellement des anti-virus
- 1.10 Emploi d'été Canada
- 1.11 Renouvellement des cotisations à divers associations
- 1.12 CHGA proposition publicitaire clé en main
- 1.13 Code d'éthique et déontologie des élus

200 Sécurité publique

- 2.1 Service de sécurité incendie (SSI) comité incendie
- 2.2 Service de sécurité incendie (SSI)
Ajout de bandes réfléchissantes sur plaquettes de numéro civique
- 2.3 Croix Rouge : renouvellement de l'entente pour le service aux sinistrés
- 2.4 SSI Auto pompe
- 2.5 Sûreté du Québec : estimé de la facture 2014

300 Transport

- 3.1 Niveleuse : estimé du coût des réparations
- 3.2 Niveleuse : offre
- 3.3 Niveleuse : offre de service
- 3.4 Dépôt du plan de cadastre d'une partie du chemin du Lac-Edja Est
- 3.5 Écoulement des eaux de pluies
- 3.6 Écoulement des eaux de pluies
- 3.7 Déneigement des chemins du Lac Roberge et Eugénie
- 3.8 Achat de pneus pour véhicules

400 Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Dépôt en tranchée/Ecocentre : Avis de non-conformité
- 4.2 Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau

500 Santé et Bien-être

- 5.1 Carrefour Jeunesse Emploi : contribution 2014-2015-2016
- 5.2 Opération Nez Rouge
- 5.3 CSSSVG
- 5.4 Invitation Table d'ainés
- 5.5 Politique Familiale et des Aînés



600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Complicité Emploi VG
- 6.2 Association du parc régional du Mont Morissette : demande 2014
- 6.3 Mont Morissette : tour
- 6.4 Mont Morissette : caméras de surveillance
- 6.5 Relais d'information Touristique : électricité et affiche
- 6.6 Relais d'information Touristique : demande à TVG
- 6.7 Projet de règlement 2013-026
- 6.8 Projet de règlement 2013-027

700 Loisirs et culture

- 7.1 Rallye Perce neige 2014
- 7.2 Presbytère : fermeture hiver 2014
- 7.3 Association des amis du presbytère : demande 2014
- 7.4 Presbytère : installation septique
- 7.5 Maison des jeunes et patinoire : saison 2013-2014
- 7.6 Contacts Femmes-Enfants
- 7.7 Sentiers de ski de fonds droit de passage
- 7.8 Activités à venir
- 7.9 Bibliothèque nomination du conseiller porteur de dossier

800 Correspondance

- 8.1 Comité technique en Loisirs : CR 19 septembre 2013

900 Varia

- 9.1

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2013-11-566

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 11 novembre 2013 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

2013-11-567

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 3 SEPTEMBRE 2013

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 septembre 2013 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

2013-11-568

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL TENUE LE 30 SEPTEMBRE 2013

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil tenue le 30 septembre 2013 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

NOTE :

Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois d'octobre 2013

2013-11-569

ACCEPTATION DES SALAIRES ET REMISES VERSÉS EN SEPTEMBRE 2013

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 36 à 39 de septembre 2013 et qui totalisent un montant de 29 915,48 \$ \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 13 666,79 \$ pour les salaires versés en septembre 2013 soient acceptées;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 237,10 \$ pour le mois de septembre 2013 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 2 664,36 \$ pour le mois de septembre 2013 soient acceptées.

ADOPTÉE

2013-11-570

ACCEPTATION DES SALAIRES ET REMISES VERSÉS EN OCTOBRE 2013

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 40 à 44 d'octobre 2013 et qui totalisent un montant de 36 052,25 \$ \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 17 004,16 \$ pour les salaires versés en octobre 2013 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 810,96 \$ pour le mois d'octobre 2013 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 2 664,36 \$ pour le mois d'octobre 2013 soient acceptées.

ADOPTÉE

2013-11-571

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'OCTOBRE 2013

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE les déboursés d'octobre 2013 qui totalisent un montant de 295 221,80\$ sur le journal des déboursés no 201 à 202 soient acceptés.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DU 3 NOVEMBRE 2013

électeurs inscrits		BVA	101	102	201	801	électeurs	
taux de participation		163	133	100	106	502	63%	
Maire	Laurent Fortin (sortant)	81	70	58	44	253	RÉÉLU	
	Paul Rondeau	81	63	42	62	248		
	rejeté	0	0	0	0	0		
Conseiller 1	Hervé Courchesne (sortant)	44	33	27	28	132		
	Jean-Marc Potvin	18	33	16	13	80		
	Michael Simard	101	66	56	65	288	ÉLU	
	rejeté	0	1	1	0	2		
Conseiller 2	Pierre Normandin (sortant)	ÉLU SANS OPPOSITION						
Conseiller 3	Sylvie Garneau	60	46	30	33	169		
	Marc Lacroix	100	86	69	69	324	ÉLU	
	rejeté	3	1	1	4	9		
Conseiller 4	Christian Gauthier (sortant)	110	90	68	56	324	RÉÉLU	
	Benoit Lacaille	51	42	32	50	175		
	rejeté	2	1	0	0	3		
Conseiller 5	Isabelle Clément (sortante)	ÉLUE SANS OPPOSITION						
Conseiller 6	Fernand Gagnon (sortant)	92	86	64	53	295	RÉÉLU	
	Charles Lacaille	70	47	34	51	202		
	rejeté	1	0	2	2	5		



2013-11-572

INTENTION DE CONTESTER L'ÉLECTION : MANDAT À L'AVOCAT

CONSIDÉRANT QUE Me Jean Trépanier, l'avocat de Paul Rondeau candidat défait au poste de maire, a fait parvenir une lettre d'intention de contester l'élection du 3 novembre 2013;

CONSIDÉRANT QU'il allègue que des formalités impératives de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités n'ont pas été observées, et ce suivant les articles 286 et suivant;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil mandate Me Marc Tremblay de la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés pour représenter les intérêts de la municipalité de Blue Sea dans ce dossier.

ADOPTÉE

2013-11-573

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS : FORMATION POUR LES ÉLUS

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'inscription des nouveaux élus, Michael Simard et Marc Lacroix à la formation « Rôles et responsabilités des élus » qui aura lieu à Maniwaki le 8 février 2014 au coût de 265 \$ chacun et à la formation obligatoire sur « Le comportement éthique » qui aura lieu à Maniwaki le 3 mai 2014 au coût de 215 \$ chacun.

ADOPTÉE

NOTE :

Assurance : tour d'observation et Gazebo du Mont Morissette
Reporté à une séance ultérieure



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

NOTE :

Manuel de l'élu municipal. Le conseil ne souhaite pas commander ce livre.

2013-11-574

PARC INFORMATIQUE – ACHAT D'UN PORTABLE

CONSIDÉRANT QUE suite au départ du conseiller N° 3 Éric Lacaille en janvier 2013, celui-ci utilise l'ordinateur portable pour ses fonctions de Directeur du service de sécurité incendie et de coordonnateur en loisirs et culture;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat d'un ordinateur portable de marque Lenovo pour le conseil sans papier du fournisseur groupe DL au coût de 1 899,90 \$ plus taxes incluant une licence office et les frais de montage et préparation (soumission 284947).

ADOPTÉE

2013-11-575

PARC INFORMATIQUE – RENOUELEMENT DES ANTI-VIRUS

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le renouvellement des licences d'antivirus pour 19 postes de travail et 1 serveur du fournisseur groupe DL au coût de 975 \$ plus taxes incluant le déploiement de la console (soumission 284951).

ADOPTÉE

2013-11-576

EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

CONSIDÉRANT QUE cette année la période d'application pour l'embauche d'étudiants aura lieu du 2 décembre 2013 au 10 janvier 2014 au lieu du mois de février comme auparavant;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale Josée Parsons à présenter des demandes à Service Canada dans le cadre du programme d'Emplois d'été Canada pour la saison estivale 2014.

ADOPTÉE

2013-11-577

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS À DIVERS ASSOCIATIONS

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le renouvellement des cotisations annuelles aux associations suivantes :

Union des municipalités du Québec (UMQ)	172,00\$ + taxes
Fédération Québécoise des municipalités (FQM)	658,72\$ + taxes
Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement (COMBEQ)	290,00\$ + taxes
Association des chefs en sécurité incendie (ACSIQ)	220,00\$ + taxes
Association des Directeurs municipaux (ADMQ)	800,00\$ + taxes
Association des Directeurs municipaux (ADMQ) Assurance	400,00\$ + taxes
Chambre de commerce de Maniwaki et La Vallée-de-la-Gatineau	183,38 incl. les taxes

ADOPTÉE

2013-11-578

CHGA PROPOSITION PUBLICITAIRE CLÉ EN MAIN

CONSIDÉRANT QUE ce forfait publicitaire annuel « Clé en main » existe depuis 5 ans;

CONSIDÉRANT QUE le forfait publicitaire offert par la radio CHGA est un outil de communication efficace pour tenir la population informée;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte l'offre de CHGA pour un montant de 1 365 \$ pour l'année 2014 incluant les 2 volets suivants:



Volet 1 :

Chronique « SÉBASTIEN SUR LA ROUTE » été 2014

Nous demandons à la MRC de défrayer une partie du prix pour chacune des municipalités. Cette chronique permettra de faire découvrir les services offerts par votre municipalité et aussi de présenter à nos villégiateurs et nos touristes les attraits touristiques de chaque municipalité. Pour l'ensemble de la MRC, ceci représente 240 chroniques. Les capsules de votre localité seront diffusées minimalement à 14 reprises durant l'été 2014. Une valeur de 600 \$.

Volet 2 :

1) Souhaits des fêtes (6) : Noël, Jour de l'An, Pâques, St-Jean-Baptiste, Fête du Canada et Fête du Travail. Un souhait de 15 secondes à raison de 3 fois par jour sur 3 jours avec la voix du maire s'il le veut sinon nos animateurs se feront un plaisir de préparer le souhait.

2) Banque de 25 publicités avec 3 productions

3) 3 chroniques d'environ 7 minutes dans le courant de l'année pour des sujets d'actualité.

4) 10 avis publics à raison de 4 fois par jour 3 jours

5) 10 annonces des événements municipaux à raison de 4 fois par jour sur 7 jours

6) Une entrevue annuelle de 10 minutes de la municipalité (Exemple plan d'action ou budget)

7) Bandeau publicitaire sur notre nouveau site Web avec le lien de la MRC

ADOPTÉE

NOTE :

Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
Reporté à une séance ultérieure

2013-11-579

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE SSI – FORMATION MRC VG

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur-préventionniste de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a été mandaté comme gestionnaire de la formation des pompiers;

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur a choisi Blue Sea comme lieu pour la tenue des formations;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

CONSIDÉRANT QUE des tarifs de location et d'utilisation doivent être établis;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil établie les tarifs de location des équipements municipaux pour les formations offertes par la MRC VG comme suit :

Salle municipale ou caserne	75 \$ / jour
Autopompe incluant l'opérateur	300 \$ pour la première heure et 150 \$ pour chaque heure subséquente
Ressource humaine	25\$ / heure
Frais d'administration	10% du montant total

ADOPTÉE

2013-11-580

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE SSI – PROPANE ET OXYGÈNE

CONSIDÉRANT QUE la MRC VG recommande aux municipalités locales de mettre sur pied un système uniformisé d'identification de la présence de réservoir de propane et 100 livres et plus et d'oxygène (résolution 2012-R-AG255);

CONSIDÉRANT QUE la présence de réservoir de propane à proximité d'un bâtiment lors d'une intervention incendie augmente considérablement les risques d'accident mortels;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CSP-SI recommandent aux municipalités locales d'apposer une bande réfléchissante de couleur jaune sur le poteau de la plaquette de numéro civique lorsqu'il y présence d'un réservoir de propane de 100 livres et plus et de couleur blanc lorsqu'il y aura utilisation d'oxygène;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution;

QUE ce Conseil approuve l'achat de 100 autocollants réfléchissants de couleur jaune au coût de 0,80 \$ l'unité plus les taxes applicables du fournisseur M&M Design;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

QUE ce Conseil approuve l'achat de 50 autocollants réfléchissants de couleur blanc au coût de 0,80 \$ l'unité plus les taxes applicables du fournisseur M&M Design;

QUE le Directeur du service de sécurité incendie soit responsable de la distribution et de l'installation de ces autocollants.

ADOPTÉE

NOTE :

La Croix Rouge – renouvellement de l'entente services aux sinistrés
Reporté à une séance ultérieure

2013-11-581

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE SSI - AUTO POMPTÉ

CONSIDÉRANT QUE selon le guide d'application, des tests annuels ont été effectués le 18 octobre 2013 sur les véhicules et équipements incendie par Aréo-Feu;

CONSIDÉRANT QUE suite aux tests, des réparations ont été nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE les coûts reliés à ces travaux se chiffrent à 1 340,69 \$ plus taxes et comprennent les tests, les réparations, les heures de travaux, les pièces et accessoires, les frais de déplacements et de subsistances;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve le paiement de la facture 226201 au montant de 1 541,45 \$ taxes incluses à Aréo-Feu pour l'ensemble des frais relatifs aux tests annuels et réparations aux équipements et véhicules du service de sécurité incendie.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

NOTE :

Sûreté du Québec – facture 2014

Dépôt d'une lettre de la Sûreté du Québec nous informant de l'estimé relatif aux services policiers pour l'année 2014 est établi à 144 401 \$

NOTE :

Niveleuse estimé des réparations
Reporté à une séance ultérieure

NOTE :

Niveleuse offre
Reporté à une séance ultérieure

NOTE :

Niveleuse – offre de service
Reporté à une séance ultérieure

NOTE :

Chemin du Lac-Edja Est (lots 16 à 26) Rang D

Suite à l'adoption de la résolution 2013-03-92 mandatant l'arpenteur-géomètre Ghislain Auclair pour effectuer le plan de cadastre, celui-ci est maintenant terminé et déposé.

NOTE :

Écoulement des eaux de pluie en face au 30, chemin Lacasse
Reporté à une séance ultérieure



NOTE :

Écoulement des eaux de pluie en face du 78, chemin Belle-Plage
Reporté à une séance ultérieure

2013-11-582

DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PRIVÉS LAC-ROBERGE ET EUGÉNIE

CONSIDÉRANT QUE le 30 octobre 2013, M. Paul St-Jacques a fait parvenir une demande afin de prolonger l'entente (voir résolutions 2011-12-355 et 2012-09-215) entre lui et la municipalité pour le déneigement des chemins privés du Lac-Roberge et Eugénie pour la saison 2013-2014 puisque les plans de cadastre ne sont pas terminés;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil prolonge l'entente relative au déneigement du chemin privé du Lac-Roberge et du chemin privé Eugénie pour la saison hivernale 2013-2014.

ADOPTÉE

2013-11-583

ACHAT DE PNEUS POUR VÉHICULES

CONSIDÉRANT QUE les pneus d'hiver et d'été du véhicule Silverado 2005 sont désuets;

CONSIDÉRANT QUE Lou-Tec Express a soumis un prix pour 4 pneus d'hiver avec clous au prix de 756 \$ pour les pneus d'hiver et de 616 \$ pour les pneus d'été plus la pose, le balancement et les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE les pneus d'hiver et d'été du véhicule Grand Caravan 2010 sont désuets;

CONSIDÉRANT QUE Lou-Tec Express a soumis un prix pour 4 pneus d'hiver avec clous au prix de 460 \$ pour les pneus d'hiver et de 356 \$ pour les pneus d'été plus la pose, le balancement et les taxes applicables;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat des pneus d'hiver et d'été pour le Silverado 2005 et la Grand Caravan chez Lou-Tec Express, plus les coûts reliés aux clous, à la pose, au balancement ainsi qu'aux taxes applicables tel qu'énoncé au préambule.

ADOPTÉE

2013-11-584

DÉPÔT EN TRANCHÉE AVIS DE NON-CONFORMITÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea a reçu un avis de non-conformité pour le site de l'ancien dépôt en tranchée/Écocentre de la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Outaouais du MDDEFP en date du 23 septembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette dernière, l'inspecteur en bâtiment et environnement a accusé réception de cette lettre le 16 octobre 2013 en y indiquant que le municipalité de Blue Sea a entrepris ou entreprendra les travaux suivants afin de nettoyer le site, soit :

- Acheminer les matières résiduelles tels le bois, les enseignes et autres matériaux secs à l'écocentre de la Vallée-de-la-Gatineau situé à Maniwaki;
- Acheminés les pneus surdimensionnés à l'entreprise FAIDA de Plessisville pour fins de recyclage;
- Acheminés les réservoirs de propane à l'écocentre de la Vallée-de-la-Gatineau situé à Maniwaki;
- Vendre les ponceaux de métal à Aciers et Rebutis Ouellette de Grand-Remous;
- Suite à une entente avec Arbres Canada, 4000 pins rouges seront plantés sur le site de l'ancien dépôt en tranchée par la Société Sylvicole de la Haute-Gatineau;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve les travaux de corrections proposés et ses coûts relatifs à leur exécution pour l'année 2013 à l'exception des coûts reliés à l'enlèvement des pneus surdimensionnés qui sera effectué à l'été 2014.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

NOTE :

Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau
Reporté à une séance ultérieure

NOTE :

Carrefour Jeunesse Emploi : demande de contribution financière
Reporté à une séance ultérieure

2013-11-585

OPÉRATION NEZ ROUGE – ÉDITION 2013

CONSIDÉRANT QUE l'édition 2013 d'Opération Nez Rouge débute prochainement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea croit essentiel ce service offert à la population de la Haute-Gatineau;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise une contribution financière de 100 \$ à l'organisme Opération Nez Rouge pour son édition 2013.

ADOPTÉE

2013-11-586

CSSSVG – DÎNER DE NOËL

CONSIDÉRANT QUE le Centre de santé et des services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau offre annuellement un dîner de Noël aux personnes âgées des municipalités de Cayamant, Blue Sea, Bouchette Gracefield;

CONSIDÉRANT QUE cette activité se tiendra le mardi 3 décembre 2013;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

QUE ce Conseil accord un support financier pour un montant de 100 \$ pour l'activité offerte par le CSSSVG mentionnée au préambule.

ADOPTÉE

NOTE :

Après deux de travail, un Table d'Aînés verra le jour dans la Vallée de la Gatineau, l'invitation est lancée aux élus pour le 12 novembre 2013.

Le thème de la journée : « **pour vieillir chez moi, j'ai besoin ... si on jasait!** »

NOTE :

Politique familiale et des aînés
Reporté à une séance ultérieure

NOTE :

Complicité Emploi VG : demande de contribution financière pour le programme « Les Bourses de la relève »

Reporté à une séance ultérieure

NOTE :

Association du parc régional du Mont Morissette : demande de contribution 2014
Reporté à une séance ultérieure

2013-11-587

MONT MORISSETTE – TOUR D'OBSERVATION

CONSIDÉRANT QUE le comité de construction et le surveillant des travaux, le Service de Génie Municipale de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, pour la Construction de la tour



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

d'observation en bois au Mont Morissette ont déposé le décompte final suite l'adjudication du contrat 2013-03 à Construction Telmosse et fils inc.;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve le décompte final déposé et autorise le paiement numéro 3 pour un montant de 28 316,70 \$ incluant les taxes à Construction Telmosse et Fils inc. pour les travaux de la construction de la tour d'observation en bois au Mont Morissette, la retenue de 5% pour un montant de 6 618.70 \$ sera libérée le 4 avril 2014 conformément à l'article 3.3.2.2 du contrat 2012-03.

ADOPTÉE

2013-11-588

MONT MORISSETTE – SYSTÈME DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

CONSIDÉRANT QU'à maintes reprises, du vandalisme est survenu au Mont Morissette et ses infrastructures environnantes incluant la nouvelle tour d'observation et le Gazebo abritant les panneaux d'interprétation;

CONSIDÉRANT QUE pour contrer à ces états de faits, il y aurait lieu d'installer un système de caméras de surveillance;

CONSIDÉRANT QUE suite à des recherches auprès de 10 compagnies, la meilleure offre provient de la firme locale Sécurité Outaouais qui a soumis un prix au montant de 7 893.56\$ taxes en sus, pour :

- . 1 DVR 4 entrées Caméras/copie sur clé usb/accessible au réseau
- . 1 Disque dur 1000 Gigs
- . 1 Moniteur 21 pouces/couleur et support
- . 4 Caméras Couleur/Dôme (roulotte) 6.3 a 12mm BLC ext540 LRjour/nuit
- . 4 Supports angulaires
- . 6 Collets de 6 pouces
- . 4 Bases de Caméras (raccords)
- . 4 Supports universels
- . Source d'alimentation 9 sorties – 12VDC 4 Amp
- . 1500-CAT-5 pour extérieur
- . 8 Albums
- . Temps d'installation (2 techniciens) 19heures x 2



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

- . Formation initiale offerte afin d'expliquer la fonctionnalité des équipements
- . Garantie initiale de 18 mois sur les pièces et la main d'œuvre (jusqu'au

Options additionnelles :

- . 1 DVR 8 au lieu d'un DVR 4 qui permettrait d'éventuels ajouts de caméras pour un montant additionnel de 500 \$;
- . Garantie prolongée d'une durée de trois prenant effet à la fin de la période de garantie initiale pour une durée de trois ans (15 mai 2015 au 15 mai 2018) et renouvelable pour deux années supplémentaires optionnelles (15 mai 2018 au 15 mai 2020) pour un montant annuel de 1 200 \$

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat du système de caméras et ses équipements au montant de 7 893.56\$ + taxes ainsi que les options additionnelles proposées soit le DVR 8 pour un montant de 500 \$ + taxes et la garantie prolongée tel qu'énoncé au préambule;

QUE ce conseil autorise le maire Laurent Fortin et la Directrice générale Josée Parsons à signer le contrat, au nom de la municipalité de Blue Sea, avec Sécurité Outaouais.

ADOPTÉE

2013-11-589

RELAIS D'INFORMATION TOURISTIQUE : ÉLECTRICITÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea souhaite implanter un Relais d'Information Touristique (RIT) sur le terrain du presbytère situé au 4 rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea de par sa résolution 2012-03-080 s'est engagé à construire, aménager et entretenir les infrastructures conformément aux caractéristiques et critères de Tourisme Québec;

CONSIÉRANT QUE l'une des exigences consiste à ce que relais soit éclairé le rendant ainsi accessible en tout temps;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

QUE ce Conseil accepte la soumission en date du 31 octobre 2013 de l'Entreprise d'Électricité Paul St-Jacques pour un montant de 996 \$ + taxes pour les pièces et la main d'œuvre nécessaires à l'éclairage du relais d'information touristique à l'exception du creusage;

QUE ce Conseil autorise les employés municipaux à effectuer le creusage pour enfouir les fils électriques et les frais relatifs à la location d'une rétrocaveuse.

ADOPTÉE

2013-11-590

RELAIS D'INFORMATION TOURISTIQUE : DEMANDE À TVG ET À LA MRC VG

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea souhaite implanter un Relais d'Information Touristique (RIT) sur le terrain du presbytère situé au 4 rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea de par sa résolution 2012-03-080 s'est engagé à construire, aménager et entretenir les infrastructures conformément aux caractéristiques et critères de Tourisme Québec;

CONSIDÉRANT QU'avec la recommandation de Tourisme Outaouais et de Tourisme Vallée-de-la-Gatineau notre demande d'agrément a été acheminée à Tourisme Québec pour approbation;

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Vallée-de-la-Gatineau est la corporation officiellement habilitée à représenter la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau en matière de tourisme et à gérer le réseau des lieux d'accueil touristique;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea demande à Tourisme VG ainsi qu'à la MRC VG de modifier l'entente encadrant le versement par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'une aide financière à la corporation Tourisme Vallée-de-la-Gatineau en vertu des articles 93, 94 et 101 de la loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1) qui prévoit le versement d'un montant annuel pour la gestion, l'exploitation et les opérations de 4 lieux d'accueil touristique situés sur le territoire de la MRC (Aumond, Grand-Remous, Low, Maniwaki) (Entente valide de 2011 à 2015) **article 2.2 en y ajoutant le Relais d'Information Touristique de Blue Sea, 4 rue Principale à Blue Sea;**



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

QUE la municipalité de Blue Sea demande à TVG de prendre en charge la fourniture des affiches qui seront installées dans le kiosque ainsi que leur mise à jour et leur contenu (cartes du Québec, de l'Outaouais, de la Vallée-de-la-Gatineau, de Blue Sea, des attractions et des incontournables).

ADOPTÉE

NOTE :

Projet de règlement 2013-026 (roulottes)
Reporté à une séance ultérieure

NOTE :

Projet de règlement 2013-027 (permis et certificat)
Reporté à une séance ultérieure

2013-11-591

RALLYE PERCE NEIGE 2014

CONSIDÉRANT QUE Patrick Rainville, coordonnateur du Rallye Perce-Neige Maniwaki 2014 a envoyé une lettre en date du 24 septembre 2013 demandant à la municipalité de Blue Sea la permission d'utiliser, à des fins d'épreuve de classement, les chemins municipaux suivants:

- . La Traverse de Bouchette
- . Chemin du Lac-des-Iles Est
- . Chemin du Lac-Profond

CONSIDÉRANT QUE l'organisation est assurée pour un montant de 5 000 000 \$

CONSIDÉRANT QUE l'organisme s'engage à aviser chaque résident des secteurs concernés;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

Il est proposé par le conseiller Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la demande du coordonnateur du Rallye Perce-Neige Maniwaki 2014 et autorise l'utilisation des chemins municipaux énoncés au préambule pour cet événement qui se tiendra les 7 et 8 février 2014;

QUE ce Conseil autorise le service des Premiers Répondants de Blue Sea à participer à cet événement en offrant leur service.

ADOPTÉE

2013-11-592

PRESBYTÈRE – FERMETURE HIVER 2014

CONSIDÉRANT QUE durant la période hivernale de janvier à mars 2013, l'achalandage au presbytère était faible;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de l'Association des Amis du Presbytère de Blue Sea suggère de fermer le Presbytère pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2014;

CONSIDÉRANT QUE l'Association profiterait de cette période de fermeture pour renouveler l'image de la Galerie d'art et d'y faire les réparations qui s'imposent;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la décision du conseil d'administration de l'Association des amis du Presbytère de Blue Sea de fermer le Presbytère pour la période s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 mars 2014.

ADOPTÉE

NOTE :

Association des Amis du Presbytère : demande de contribution 2014
Reporté à une séance ultérieure



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

NOTE :

Association des Amis du Presbytère :

Dépôt et lecture du témoignage d'appréciation et d'hommage de Madame Evelyne Boudreault envers l'accueil qu'elle a reçu à la galerie du Presbytère (2 novembre 2013)

2013-11-593

PRESBYTÈRE : INSTALLATION SEPTIQUE

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2013-09-545, Louis-Philip Arsenault Technologue professionnel, a procédé à l'évaluation de l'installation septique située au Presbytère au 4, rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude, son rapport conclue que le système est fonctionnel et n'est aucunement une source de pollution directe ou indirecte, cependant la conduite d'amenée entre le bâtiment et le réservoir devra être déterrée et réparée et isolée;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise les employés municipaux à procéder aux travaux correctifs concernant la conduite d'amenée tel que décrit au préambule et ce avant l'hiver afin d'éviter le gel.

ADOPTÉE

NOTE :

Maison des jeunes et patinoire : saison 2013-2014
Reporté à une séance ultérieure



NOTE :

Contacts Femmes-Enfants

Invitation aux parents et à leurs enfants de 0 à 5 ans à participer à des activités à la maison des jeunes de Blue Sea à tous les mardi de 9h30 à 11h30. Animatrice Christine Lefebvre.

2013-11-594

SENTIERS DE SKI DE FOND : DROIT DE PASSAGE ET CERTIFICAT D'ASSURANCE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Raymond Lacroix a fait part de son intention d'accorder un droit de passage à la municipalité pour l'utilisation des sentiers de ski de fond situés sur ses terrains (lots 10, 11, 13, 14, 15, 16 et 17 Rang 7 Canton de Bouchette) à la condition d'obtenir un certificat d'assurance;

Il est proposé par le conseiller Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande au courtier d'assurance de la Municipalité, Charlebois Trépanier Assurance, d'émettre un certificat d'assurance pour la période du 6 janvier 2014 au 6 janvier 2015 à M. Raymond Lacroix pour les sentiers de ski de fond situés sur des terrains lui appartenant tel que décrit sur la carte des sentiers et au préambule.

ADOPTÉE

NOTE :

Dépôt et lecture de la liste préparée par le coordonnateur en loisirs et culture des activités à venir dans la municipalité :

23 novembre : Foire Artisanale de Noël au Presbytère

23 novembre : Concours de panache des Pompiers

23 novembre : Souper spaghetti au profit du voyage humanitaire de Frédéric Lacroix

7 décembre : Noël des Enfants

8-9 Février : Carnaval d'hiver et Plaisirs d'hiver

8 mars : Tournoi de pêche des Pompiers



Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

NOTE :

Bibliothèque : nomination du conseiller porteur de dossier
Reporté à une séance ultérieure

Période de questions de 20 h 30 à 20 h 40

2013-11-595

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 11 novembre 2013 soit close à 20 h 40.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière